

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVRIL 2008

Le Centre international d'études pédagogiques a le plaisir de vous annoncer la parution du numéro 47 de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (avril 2008) :

« Enseigner les langues, un défi pour l'Europe »

En Europe, la connaissance de plusieurs langues est devenue une exigence pour beaucoup, en particulier pour les jeunes, dans la vie quotidienne comme dans la vie professionnelle.

Considérés depuis 1958 comme l'un des fondements de l'Union européenne, le respect de la diversité linguistique et la promotion du multilinguisme n'ont cessé de faire l'objet d'initiatives visant à renforcer et à améliorer l'enseignement des langues en Europe.

Aujourd'hui, on constate qu'elles influencent de fait, et de plus en plus, les politiques des États membres, faisant de l'enseignement des langues en Europe un cas particulier – et peut-être pionnier.

Ce numéro se propose de faire le point sur ces évolutions. Il présente les analyses politiques et les initiatives les plus récentes prises au niveau supranational, mais aussi des exemples de pratiques innovantes ou significatives dans certains pays comme l'Allemagne, la Bulgarie, la Finlande, la France et le Portugal.

ISBN : 978-2-85420-572-5 - ISSN : 1254-4590

Prix : 13,90€

Retrouvez l'introduction ainsi qu'un index géographique des articles publiés :

www.ciep.fr/ries

Une revue dédiée aux enjeux des systèmes éducatifs

Au rythme de trois numéros par an, la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* propose une approche internationale des grandes questions de politique éducative. Elle met en perspective les analyses d'experts français et étrangers invités à réfléchir sur leurs propres systèmes éducatifs. Chaque numéro est construit autour d'un dossier thématique accompagné de présentations de systèmes éducatifs étrangers et de réformes en cours, de bibliographies sélectives et de ressources en ligne.

Depuis sa création en 1994, la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* a réuni près de 500 contributions sur 60 pays.

Contacts Presse :

- Emilie Seffray, 01 45 07 69 13, seffray@ciep.fr
- Marie-Laure Poletti, 01 45 07 60 65, poletti@ciep.fr

Commande auprès des éditions Didier : Maryline Ankri, 01 44 41 31 31, contact@editions-didier.fr

SOMMAIRE

Le multilinguisme en Europe

Leonard Orban

Le premier commissaire européen pour le multilinguisme présente les orientations de la Commission européenne en faveur de la diversité culturelle et linguistique. L'article souligne l'importance politique accordée au multilinguisme.

Vers une approche européenne de la formation des enseignants de langue ?

Michael Kelly

La formation des enseignants de langues conditionne largement la qualité de l'enseignement et l'amélioration des compétences linguistiques. Bien que cette question relève de la seule compétence des États, la Commission a publié en 2004 une étude intitulée *Profil européen de la formation des enseignants de langues*, dont le coordinateur présente les enjeux et les difficultés de réalisation.

L'introduction du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* en Europe : une réalité différenciée dans ses finalités et dans ses modalités

Francis Goullier

Depuis son lancement en 2001, le *CECRL* connaît un succès rapide dans les différents systèmes éducatifs. L'auteur analyse l'utilisation diversifiée qui en a été faite notamment pour définir des objectifs d'apprentissage et évaluer le niveau de compétence des élèves. Il regrette cependant les faibles avancées dans la promotion des valeurs portées à travers cet outil par le Conseil de l'Europe, telles que la promotion de la diversité et le développement de l'autonomie des apprenants.

Un premier bilan de l'introduction du *CECRL* : le cas du Portugal

Cristina Avelino

Le Portugal a été l'un des premiers pays à avoir introduit le *CECRL* dans son système éducatif, dès 2001. Le bilan contrasté de cette expérience montre *a posteriori* la nécessité d'une approche globale et commune à toutes les langues enseignées, pour la mise en œuvre d'une réforme de l'enseignement des langues intégrant cet outil.

L'enseignement précoce des langues en Finlande

Ursula Viita-Leskelä

La question de l'enseignement précoce des langues est abordée à travers l'exemple d'un pays dont les bons résultats scolaires sont connus et où cet enseignement semble aller de soi.

Les écoles bilingues en Bulgarie : l'expérience d'un pays pionnier

Veselina Ganeva

Si l'enseignement disciplinaire en langue étrangère est relativement récent en Europe de l'Ouest, l'expérience bulgare en la matière remonte aux années 1950. Après la chute du communisme, ce système s'est maintenu et diversifié. Le Programme national 2006-2015 propose de généraliser cet enseignement.

L'introduction d'une certification étrangère en Allemagne : l'exemple du DELF scolaire

Henry Rönneper

Le DELF scolaire, diplôme national de français langue étrangère harmonisé sur le *CECRL*, a été introduit en 1994 dans le Palatinat de Nord-Westphalie. Le succès de l'expérience témoigne de l'effet de cette mesure sur les pratiques d'enseignement, la motivation des élèves, la formation des enseignants et la qualité de l'enseignement.

L'Internet en appui à l'enseignement des langues : le cas de la France.

Catherine Clément

Un plan de rénovation de l'enseignement des langues a été mis en œuvre en France depuis 2005. Dans ce cadre, deux sites d'accompagnement en ligne ont été créés en appui à l'enseignement d'une langue vivante à l'école primaire et au développement de l'enseignement disciplinaire en langues étrangères dans les lycées comportant des sections européennes ou de langues orientales.

Un indicateur européen des compétences linguistiques : la première enquête sur le niveau en langue étrangère des jeunes européens

Anders Hingel, Marguerite Kuzma

La Commission européenne lance une enquête sur le niveau en langue étrangère des jeunes européens. Ce projet sans équivalent à ce jour dans le monde couvrira les vingt-sept États membres de l'Union européenne, de même que les pays candidats (Croatie, Turquie) et les pays membres de l'Espace économique européen (Islande, Lichtenstein et Norvège). L'enquête portera dans un premier temps sur l'expression écrite et la compréhension écrite et orale. Ce futur « PISA des langues », qui devrait être mis en place en 2010, est particulièrement attendu.